

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

FFSA



16^{ème} RALLYE DES VINS DU GARD

Remoulins - 20/21 Mars 2015



INEDIT :
2 SPECIALES NOCTURNES



Realisation graphique



06 28 23 08 03

Credit photo P. JIMEL - Venus photos



Règlement

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement et ouverture des engagements : Lundi 9 Février 2015

Clôture des engagements : Lundi 9 Mars 2015

Parution du carnet d'itinéraire : Samedi 14 Mars 2015

Dates et heures des reconnaissances : Samedi 14 Mars 2015 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi 20 Mars 2015 de 14h à 18h

Vérifications des documents : Vendredi 20 Mars 2015 de 17h45 à 21h45, Bar Les Glycines, Place des grands jours à Remoulins

Vérifications des voitures : Vendredi 20 Mars 2015 de 18h à 22h, Parking du marché – la Madone à Remoulins

Heure de mise en place du parc fermé : Vendredi 20 Mars 2015 à partir de 18h, Parking du marché – la Madone à Remoulins

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : Vendredi 20 Mars 2015 à 21h, Maison des associations à Remoulins.

Publication des équipages admis au départ : Vendredi 20 Mars 2015 à 23h, Maison des associations à Remoulins.

Départ de : Remoulins, Parking du marché – la Madone à Remoulins, Samedi 21 Mars 2015 à 9h.

Arrivée à : Remoulins, Parking du marché – la Madone à Remoulins, Samedi 21 Mars 2015 à 20h19.

Vérification finale : Samedi 21 Mars 2015 à partir de 20h19.

Publication provisoire des résultats du rallye : Samedi 21 Mars 2015 à 22h

Remise des prix : Parking de la Madone à Remoulins, Samedi 21 mars 2015, à partir de 22h30

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Gard Cévennes organise le 16^{ème} Rallye régional des Vins du Gard en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la **FFSA** numéro **20** en date du **21/01/2015**

Comité d'Organisation

Président : Jean José DARDANELLI

Membres : Les membres de l'ASA Gard Cévennes

Secrétariat du Rallye, Adresse : ASA Gard Cévennes, Impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Téléphone : 04 66 29 15 38

Courriel : asa.gardcevennes@orange.fr

Permanence du Rallye : Impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Maison des associations, Rue de l'ancien Pont, 30210 REMOULINS du Vendredi 20 Mars 2015 à partir de 14h au Samedi 21 Mars 2015 jusqu'à 24h

Organisateur technique

Nom : ASA Gard Cévennes

Adresse : Impasse du Doubs, Boulevard Périphérique Sud, 30900 NIMES

Téléphone : 04 66 29 15 38

Courriel : asa.gardcevennes@orange.fr

1.1P. OFFICIELS

		Licences n°
Président du collège des commissaires sportifs	Claude MARY	1622
Commissaires Sportifs	Pierre CHARDOUNAUD	3158
	Guy MALLEMANCHE	1254
Directeur de Course	Patrick BOUTEILLER	128253
Directeurs de Course Adjoint au PC	Armand HAY	1253
	Nathalie CHANTAGREL	9549
Directeurs de Course Adjoint délégués aux ES	Nicolas BALDIT	134045
	Carmen BELCHI	8747
Directeur de course voiture tricolore	Claude COURET	5368
Médecin Chef	Michel ROMIEU	9031
Commissaire Technique responsable	Jean GHENO	31781
Commissaires Techniques	Emilie FANTINI	206082
	Nicolas JAQUET	196544
	Yves PERIE	54790
	Maurice PIZOT	207621
Chargés des relations avec les concurrents (CS)	Audrey JULIAN	170779
	Patrick FILIAT	115657
Chronométrateur	Georges O'CONNELL	166039
Juge de Faits	José GISPER	3184
Responsables sécurité	Jean José DARDANELLI	20166
Chargée des vérifications administratives	Elodie MAURIN	34670

1.2P. ELIGIBILITE

Le 16^{ème} Rallye régional des vins du Gard compte pour la Coupe de France des rallyes (coef.2), le championnat des rallyes du comité Languedoc-Roussillon, le Challenge ASA Gard Cévennes.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés seront convoqués pour les vérifications administratives le Vendredi 20 Mars 2015 de 17h45 à 21h45, Bar Les Glycines, Place des Grands Jours à Remoulins.

Les vérifications techniques auront lieu le Vendredi 20 Mars 2015 de 18h à 22h, Parking du marché – la Madone à Remoulins

Les vérifications finales seront effectuées : Garage LABORIE

Adresse : RD 6086, 30210 CASTILLON DU GARD

Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye régional des vins du Gard doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le Vendredi 6 Mars 2015.

La liste provisoire des engagés publiée sur le site <http://gard.cevennes.free.fr> tient lieu de confirmation d'engagement.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 140 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés à :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 310 €
- équipage complet ASA Gard Cévennes avec la publicité facultative des organisateurs : 250 €
- un membre équipage ASA Gard Cévennes avec la publicité facultative des organisateurs : 280 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : engagement X2

3.1.12P. **La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.**

Les chèques ne seront encaissés qu'à compter du lundi 23 Mars 2015.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée uniquement dans REMOULINS, sur les parkings figurants sur le plan fourni avec le carnet d'itinéraire.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6P. IDENTIFICATIONS DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA.

... A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x 110) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entrainera les pénalités prévues à l'article 5.4 du règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye régional des vins du Gard représente un parcours de 241km.

Il comprend 1 étape de 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40 km.

Samedi 21 Mars 2015 - ES1/3/5/7: 5,9 km, ES2/4/6/8: 4.1 km soit 10 km d'ES à faire 4 fois.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire" du carnet d'itinéraire.

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le Samedi 14 Mars 2015 de 9h à 12h et de 14h à 17h
Et le Vendredi 20 Mars 2015 de 14h à 18h

Distribution du carnet d'itinéraire le Samedi 14 Mars 2015 de 9h à 12h et de 14h à 17h, **Bar Restaurant de la Brèche à Collias.**
et le Vendredi 20 Mars 2015 de 14h à 18h., **Bar Les Glycines à Remoulins.**

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :
Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

La remise des prix se déroulera le Samedi 21 Mars 2015 à Remoulins, Parking de la Madone à partir de 22h30.

Prix en espèces et coupes non cumulables sauf classement ASA.

Les chèques des prix seront expédiés par courrier à l'adresse figurant sur la demande d'engagement après encaissement du montant des droits.

	Général	Groupe	Classe 1 partant	Classe 2à5 partants	Classe 6à9 partants	Classe 10à15 partants	Classe +de15 partants	Féminin	Equipage 100% ASA GC
1 ^{er}	450€	320€	200€	300€	300€	300€	300€	150€	150€
2 ^{ème}	360€				150€	150€	150€		
3 ^{ème}	290€					120€	120€		
4 ^{ème}							90€		
5 ^{ème}							60€		

COUPES

Les équipages classés aux 10 premières places du général et les autres équipages primés recevront une coupe, des commissaires recevront une coupe